

Séance du 24 mars 2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	7	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, Mme OBRY Arlette, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy

Procuration(s) :

M. LOMBARDOT Roger donne pouvoir à M. ARNAUD Paul, Mme WALDSCHMIDT Fanny donne pouvoir à M. GUILLO Vincent

Etai(en)t absent(s) :

M. PETIT Damien

Date de la convocation
16 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme COLTEL Loïs, M. LOMBARDOT Roger, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Date d'affichage
27 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

27 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. GUILLO Vincent

et publication du

27 mars 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 79 300,00

Recettes : 79 300,00

Fonctionnement

Dépenses : 49 631,91

Recettes : 49 631,91

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 79 300,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 79 300,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 49 631,91 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 49 631,91 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Mélaney

le Maire Didier PIOLAT

